



HAL
open science

La recherche sur “ Transhumanisme : de nouveaux droits ? ”

Martine Perron, Guylène Nicolas, Aurélie Mahalatchimy

► **To cite this version:**

Martine Perron, Guylène Nicolas, Aurélie Mahalatchimy. La recherche sur “ Transhumanisme : de nouveaux droits ? ”. Conférence “ Transhumansime :de nouveaux droits ” Partie 1 et Partie 2, Mar 2021, Aix-en-Provence, France. halshs-03182651

HAL Id: halshs-03182651

<https://shs.hal.science/halshs-03182651>

Submitted on 26 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La recherche sur « transhumanisme : de nouveaux droits »

Martine PERRON*, Guylène NICOLAS**, Aurélie MAHALATCHIMY*

LA GÉNÈSE

L'accès à l'éducation, la science et la culture scientifique et technologique est crucial pour former les citoyens de demain et constitue l'un des objectifs fixés par l'UNESCO ;

L'accompagnement scientifique - qui se développe largement depuis les années 2000 dans les classes (ex La main à la Pâte...) - se traduit par l'ouverture des classes à des chercheurs et enseignants et favorise la mise en place de dialogues et de pratiques différentes ;

Sur la base de ce constat, il nous a semblé assez vite pertinent, afin de répondre à la proposition de la Commission nationale française pour l'UNESCO (représentée par M. Christian BYK), d'associer des classes d'élèves au projet Transhumanisme. Ce projet long, échelonné sur 30 mois, a été pensé comme une action éducative, d'enrichissement mutuel et de partage des connaissances entre scientifiques et scolaires.

La particularité de cette action pédagogique « active » réside plus dans l'association qui n'allait pas de soi des sciences juridiques avec le terrain des classes du secondaire. Si cette action a pu favorablement voir le jour c'est grâce à différents paramètres :

- une mise en relation avec les classes grâce au partenariat établi avec le Rectorat d'Aix-Marseille,
- des enseignants et chercheurs qui ont accepté d'organiser leur enseignement autrement pour répondre à notre proposition,
- des élèves curieux et imaginatifs qui se sont intéressés à la thématique et ont pu découvrir un environnement inhabituel, des études et des métiers pour nourrir leur projet professionnel d'avenir,
- des scientifiques et enseignants-chercheurs motivés qui ont donné beaucoup de leur temps à l'échange d'idées, à travailler longuement sur la méthodologie à mettre en place, à visiter les classes plusieurs fois, donner des exemples concrets et des illustrations, à formaliser...
- et aussi à une harmonieuse cohésion au sein de l'équipe pilote qui a conçu le projet,
- la volonté de tous les partenaires d'engager des projets partenariaux sans laquelle rien n'aurait pu se faire,
- le rôle clé que peut jouer la fonction de communication et de valorisation dans ce dispositif complexe.

LES OBJECTIFS

S'appuyer sur les interventions de scientifiques en classe pour travailler avec les élèves et leurs enseignants sur l'idée du Transhumanisme et du rôle du droit. Des scientifiques dialoguent avec des classes d'élèves afin de les faire réfléchir d'une manière vivante à un sujet scientifique et d'amorcer un travail qui sera approfondi par la suite avec leurs enseignants.

LES FINALITÉS

Réunir lors d'une journée d'études deux classes d'élèves pour une restitution de leurs travaux. Amener les élèves à réfléchir sur un sujet d'actualité, à montrer le fruit de leur recherche, à prendre la parole devant un groupe et défendre leurs idées.

Favoriser les liens entre les mondes de l'éducation et de la recherche en France.

LES 3 THÈMES RETENUS POUR L'ÉTUDE

- La santé et l'amélioration de la qualité de la vie,
- Le sport et l'amélioration des performances individuelles,
- La procréation et la transcendance de l'espèce dans sa création et sa fin de vie.

CE QUE FAIT L'ENSEIGNANT DANS SA CLASSE

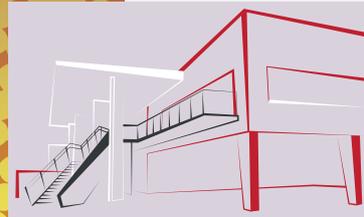
Il invite les scientifiques à présenter le sujet au sein de leur classe, intègre l'exploitation du sujet avec les élèves dans les séquences de cours à venir, oriente, conseille et suit le travail de sa classe. Il prépare le travail de restitution à mi-parcours de ses élèves et les présentations lors de la conférence.

REPÈRES TEMPORELS

- janvier/avril 2019 Réunion avec Mr Byk au CERIC et rencontre des scientifiques avec l'équipe du Rectorat, Mr Jean Strajnic, et Isabelle Bernier, chargés de mission pour la culture scientifique technique et l'innovation, Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille
- avril/mai 2019 Recherche de nouveaux membres pour élargir l'équipe scientifique
- juin/juillet 2019 Rencontre des scientifiques avec les enseignants des deux classes pour une présentation de l'étude
- juillet 2019 Dépôt du dossier auprès du comité d'éthique de d'Aix-Marseille Université
- septembre/octobre 2019 1^{er} rencontre dans les classes de l'équipe scientifique, dialogue avec les élèves et les enseignants
- janvier/février 2020 2^e rencontre dans les classes de l'équipe
- novembre 2020/février 2021 cycle de visioconférences
- mars et mai 2021 Conférence « Transhumanisme : de nouveaux droits ? » organisée sur deux demi-journées avec restitution des travaux des élèves

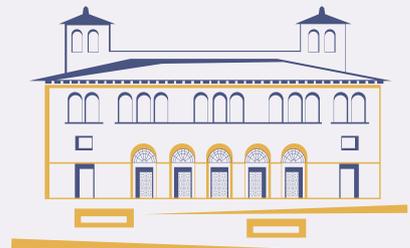
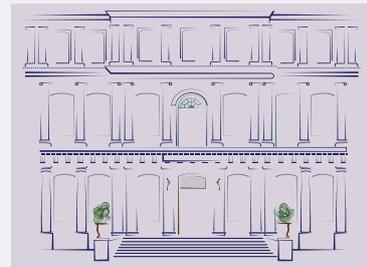
LES TERRAINS D'INVESTIGATION

Deux classes d'élèves du second degré (une classe de 3^e et une classe de 2^e)



Collège Jean Brunet à Avignon

Lycée Montgrand à Marseille



Faculté de droit et de science politique à Aix-en-Provence

DESCRIPTIF RAPIDE

Ce projet a été présenté dans deux établissements scolaires :

- Le lycée Montgrand, lycée général et technologique à Marseille pour la classe de seconde,
- Le collège Jean Brunet, collège général public à Avignon pour la classe de troisième.

Il a été impulsé par deux juristes : Aurélie Mahalatchimy, Chargée de recherche CNRS, UMR DICE-CERIC et Guylène Nicolas, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille, Faculté de droit et de science politique, ADES-CDSA et Martine Perron, Ingénieure d'études CNRS, UMR DICE-CERIC, chargée de la communication et de la valorisation.

Il nous est apparu rapidement utile de croiser le droit avec d'autres disciplines. Marc Bernardot, Professeur de sociologie, d'Aix-Marseille Université, LAMES et Christophe Salvat, Chargé de recherche CNRS, Centre Gilles Gaston Granger, se sont ensuite associés à ce travail.

L'étude réalisée auprès des élèves a obtenu un avis favorable du comité d'éthique d'Aix-Marseille.

Les rencontres avec les élèves ont fait l'objet d'enregistrements sonores archivés au sein de la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence, sous la responsabilité de Véronique Ginouvès.

CE QUE FONT LES ÉLÈVES

Ils exploitent les renseignements collectés au moment de la présentation du projet par les scientifiques, font avancer leur projet avec leurs enseignants sur la durée impartie et restituent leurs travaux à mi-parcours et lors de la conférence.

CE QUE FONT LES SCIENTIFIQUES

Ils réfléchissent aux aspects scientifiques, techniques, méthodologiques et financiers du projet, recherchent des scientifiques de disciplines différentes pour renforcer l'équipe, participent à plusieurs séquences pour expliciter le projet, suivent l'évolution du travail, organisent le colloque de restitution...

